

# Rapport sur le fragment de mandibule trouvé en mars 1973 dans la station lacustre d'Yvonand III

Autor(en): **Sauter, Marc-R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia**

Band (Jahr): **59 (1976)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-115787>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport sur le fragment de mandibule trouvé en mars 1973 dans la station lacustre d'Yvonand III

Le 14 mars 1973, M. D. Weidmann, archéologue cantonal adjoint, a déposé au Département d'anthropologie de l'Université de Genève un fragment de mandibule humaine provenant des fouilles en cours de réalisation dans la station néolithique d'Yvonand III.

Ce fragment représente à peu près la moitié de l'os. Il en reste le corps mandibulaire droit; du corps gauche il subsiste la partie comprise entre la symphyse, la paroi mésiale de l'alvéole de la canine et un point du bord inférieur du corps sis à l'aplomb de  $P_1$ , l'intérieur du corps étant vide. Il manque à droite la partie distale de la branche montante, à partir d'une ligne irrégulière reliant le sommet de l'apophyse coronoïde (cassée) et le bord inférieur du corps un peu en avant du gonion. En outre le bord alvéolaire est endommagé; seule subsiste la paroi linguale des alvéoles de C et de  $P_1$  droits. Les alvéoles sont vides, les dents ayant disparu *post mortem*, sauf une (fig. 1).

L'os, dur et solide, est de la couleur brune caractéristique de la «patine lacustre». A part une petite cassure récente de l'apophyse coronoïde, il présente des bords et reliefs adoucis qui font penser qu'il a été un peu roulé dans l'eau. Du sable gris très fin a pénétré dans l'intérieur de l'os.

A première vue il s'agit d'une mandibule de petites

dimensions, ce que confirment les quelques mesures qu'il a été possible de prendre.

*Age.* La détermination de celui-ci offre quelques difficultés. Il est en tout cas certain que les alvéoles de  $I_1$  à  $P_2$  portaient à la mort du sujet les dents permanentes. Quant à  $M_1$ , les bords de son alvéole très évasé étaient en cours de résorption; le bord vestibulaire est largement échancré et mousse. On est donc en droit de penser que la première molaire définitive était tombée depuis plusieurs années. La distance entre son alvéole et celui de la molaire suivante (la dernière) est grand, ce qui fait un peu hésiter sur la possibilité d'une agénésie de la  $M_2$ ; toutefois un examen attentif montre – sans avoir à recourir à la radiographie – qu'il n'y a pas la place, sous l'espace inter-alvéolaire, pour un germe dentaire. Ainsi donc le dernier alvéole est celui de  $M_2$ . Dans ce cas la présence en son fond de la loge de la dent en cours d'éruption constitue un repère chronologique utile. Il n'y a pas d'indice qui laisse penser à la formation d'une troisième molaire.

On peut donc déduire de ces constatations que l'âge à la mort du sujet représenté par ce fragment mandibulaire se place entre 12 et 15 ans. Il s'agit donc d'un enfant ou d'un jeune adolescent.

*Sexe.* Ceci étant admis il serait téméraire de prétendre à décider du sexe de ce jeune sujet. Tout au plus pourrait-on faire valoir que la présence d'un trigone mentonnier modeste mais net et d'apophyses géni bien individualisées, quoique mousses, plaident en faveur du sexe masculin.

*Morphologie.* Sans entrer dans le détail contentons-nous de signaler, en plus de ce qui vient d'être dit, la sinuosité du profil de la base du corps mandibulaire, qui marque un minimum de la hauteur au niveau de  $M_2$ ; il y a en outre une vaste échancrure médiane.

*Dimensions.* Nous renonçons à publier les quelques mensurations que nous avons réussi à prendre, car elles n'apprennent pas grand-chose et ne permettent pratiquement pas de comparaison, surtout avec des os de même âge ontogénétique. Une confrontation avec quelques mandibules de jeunes Néolithiques de la Suisse occidentale (cimetières de Pully-Chamblandes et de Collombey-Muraz, Barmaz I et II, du Néolithique moyen) montre que notre sujet d'Yvonand s'inscrit bien dans la marge de variation de cette population.

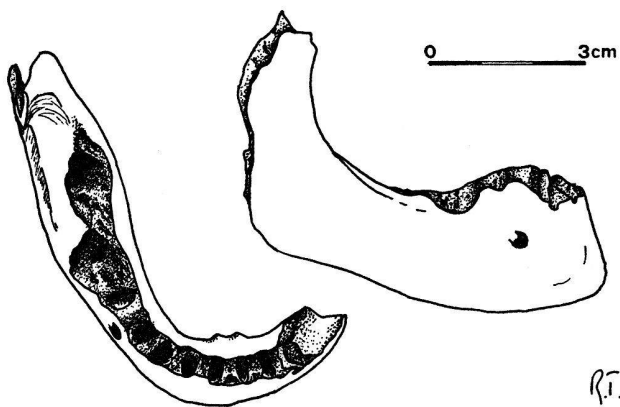


Fig. 1. Yvonand. Station n° 3. Mandibule. a. Vue perpendiculaire au plan alvéolaire (approximatif). b. Vue latérale perpendiculaire au plan sagittal. Dessin R. Terrisse. Ech. 2:3.

*Résumé.* Les fouilles dans la station lacustre néolithique n° 3 d'Yvonand ont livré un fragment de mandibule qui a appartenu à un enfant de 12 à 15 ans probablement masculin, et qui correspond bien à ce qu'on connaît de cet os à l'époque en cause<sup>1</sup>.

M.-R. Sauter  
Département d'anthropologie  
Université de Genève  
12, rue Gustave-Reveillod, 1227 Acacias-Genève

<sup>1</sup> Nous remercions le Professeur Ch. A. Baud, du Département de morphologie de la Faculté de médecine de Genève, qui nous a aidé à interpréter les particularités des alvéoles des molaires de la mandibule.